



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 09 Décembre 2015

Date de la convocation 1 ^{er} Décembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA Renée, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela à Mme PRULHIERE Yolande, Mme OLLIE Sophie à M.DÔ Laurent, Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.VIDAL Eric à M.DIDELET Serge.</p>

Objet : Budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontais – Décision modificative n°1

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- L'office de tourisme a fait appel à un saisonnier pendant un mois supplémentaire afin d'assurer la saison touristique, non prévu dans le budget primitif 2015, ce qui entraîne un dépassement de 4 000€.
- Certains impayés doivent faire l'objet de provisions à hauteur de 200 € maximum.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
012	Charges de personnel	+ 4 000,00	73	Impôts et taxes	+ 4 200,00
68	Dotations aux provisions	+ 200,00			
Total		4 200,00	Total		4 200,00

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 02 Décembre 2015.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontais, telle que présentée ci-dessus,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2015 du budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20151211-2015-12-09-07-DE
Date de télétransmission : 11/12/2015
Date de réception préfecture : 11/12/2015